

Auto-Ecole E. RIEUX

FORMATION

PERMIS MOTO

A2 (< 47CH)

Pièces à fournir pour la constitution de votre dossier :

- 1 photo d'identité numérique (réalisée par un professionnel ou dans une cabine photo agréée).
- 1 enveloppe format A5 affranchie à 100grs
- 1 photocopie recto verso d'une pièce d'identité et permis de conduire.
- 1 photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté pour les personnes de 18 à 25 ans.
- 1 adresse mail au nom de l'élève + numéro de portable
- 1 photocopie de l'ASSR 2ème niveau pour les personnes nées après le 31 décembre 1987.

Si premier permis :

- 4 photos d'identité dont une numérique (réalisée par un professionnel ou dans une cabine photo agréée).
- 1 Photocopie de l'ASSR si née après le 31/12/1987.